



Ville d'Esch-sur-Alzette
Secrétariat
Annonce publique de la séance :
le 3 avril 2020
Convocation des conseillers :
le 3 avril 2020



Délibération du Conseil Communal de la ville d'Esch-sur-Alzette

Séance du 10 avril 2020

Présents : Georges Mischo, Député-maire, Martin Kox, André Zwally, Pierre-Marc Knaff, Mandy Ragni, Echevins, Vera Spautz, Henri Hinterscheid, Jean Tonnar, Daniel Codello, Mike Hansen, Jeff Dax, Luc Majerus, Christian Weis, Bruno Cavaleiro, Marc Baum, Daliah Scholl, Line Wies, Tom Bleyer, Conseillers, Jean-Paul Espen, Secrétaire général, Luc Theisen, Conseiller

Excusés :

Le Conseil Communal;

Objet : 6.5. Avenant à la convention avec l'association « Escher Kulturnuecht A.s.b.l. » ; décision

Considérant qu'il s'agit d'un avenant à la convention entre l'Administration communale de la Ville d'Esch-sur-Alzette, ci-après dénommée « la Ville », d'une part, et l'association sans but lucratif ESCHER KULTURNUECHT Asbl., dénommée ci-après « l'Association » d'autre part;

Considérant que la Ville et l'Association sont entrées en relation contractuelle par la conclusion d'une convention cadre, approuvée par le Conseil Communal en date du 16 mars 2018 et approuvée par le Ministère de l'Intérieur en date du 11 avril 2018;

Considérant que la Ville d'Esch-sur-Alzette accorde à l'Association une subvention de 600.000.-€ (six cent mille euros), pour l'organisation de l'évènement avec reconduction tacite d'année en année, sauf résiliation par l'une des Parties dûment notifiée conformément aux dispositions de la Convention du 16 mars 2018;

Considérant que le subside sera payable quinze jours après l'approbation par l'autorité supérieure;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi et conformément à l'article 10 du règlement grand-ducal du 18 mars 2020 portant introduction d'une série de mesures dans le cadre de la lutte contre le COVID-19, tel que modifié,

**approuve
à l'unanimité**

l'avenant à la convention entre l'Administration communale de la Ville d'Esch-sur-Alzette et l'association sans but lucratif ESCHER KULTURNUECHT Asbl.

en séance

date qu'en tête

Suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le
Pour expédition conforme,
Le secrétaire général Bourgmestre